

Licence d'importation de produits pétroliers et dérivés**Informations détaillées**

Nature	Autorisation
Type	Commercial
Catégorie	Licence sans inspection, ni commission de délibération (Catégorie A)
Secteur d'activité	Transport et Logistique
Sous secteur d'activité	Transport par eau
Formes juridique	Toutes les formes
Nature de l'Actionariat	Mixte
Capital imposé (FCFA)	La valeur FOB doit être égale ou supérieure à 25000 fcfa
Délai de délivrance	1
Frais administratif (FCFA)	50000
Montant de la Caution (FCFA) si applicable	Non applicable
Périodicité de renouvellement	Non applicable
Renouvellement soumis à inspection	Non applicable
Délai de délivrance (jours) – renouvellement	Non applicable
Frais administratif lié à la demande de renouvellement (FCFA)	Non applicable
Ces frais administratifs liés à la demande de renouvellement (FCFA) sont-ils ?	Non applicable
Période spécifique de dépôt des dossiers	Non
L'investisseur peut-il exercer un droit de recours en cas de rejet ou d'avis défavorable de sa demande de licence ?	Recours administratif

Contact de l'autorité émettrice

Ministère	Ministère du Commerce et de l'Industrie
Structure	Direction Générale du Commerce Extérieur (DGCE)
Autorité émettrice	Direction de la Régulation des Echanges (DRE)
Situation géographique	Immeuble l'industrie Rue Lecoer, Face à « Jour du marché » Abidjan – Plateau, BP V143
Tél.Fixe	+225 27 20 21 13 24 +225 27 20 21 13 23 +225 27 20 22 59 25
Adresse Mail	Non disponible
Site Internet	https://www.commerce.gouv.ci

Pièces à fournir

Remettre le numéro DVT pour la vérification du dossier soumis par le commissionnaire agréé en douane via le GUCE

Pénalités

La réglementation soumet-elle le requérant à des pénalités en cas de non-respect des dispositions en vigueur ?	Oui
Si oui, quel est le montant de la pénalité ou le mode d'évaluation du montant de la pénalité	[100 000 - 50 000 000]
Les principaux motifs d'application de la pénalité	Ordonnance-n°2013-662 du 20 septembre 2013 relative à la concurrence.pdf

Documents à télécharger